



Avoir 18 ans et plus

Niveau BEP

Réalisation d'un stage chez un vétérinaire

de quelques jours pour confirmer votre projet de formation

Devenez Auxiliaire Vétérinaire Qualifié (AVQ)

**Formation sur 1 an
en contrat de professionnalisation**

• **Le travail d'un auxiliaire vétérinaire qualifié**

Cette catégorie d'emploi de personnel non vétérinaire des cabinets, cliniques et centres hospitaliers vétérinaires est définie par trois groupes de compétences, au service de la clientèle, du vétérinaire et de l'entreprise

AVQ : des compétences au service...

... de la clientèle, propriétaires des animaux	... du vétérinaire	... de l'entreprise
L'accueil physique et le standard téléphonique	La manipulation des animaux	Hygiène des locaux, désinfection du matériel de soin, bien-être des animaux

• **L'architecture de la formation d'auxiliaire vétérinaire qualifié**

Le certificat de qualification professionnelle « AVQ » est délivré à l'issue de la formation d'1 an de 280¹ heures à condition d'avoir acquis les 5 Unités de Compétences (UC).

UC 1	UC 2	UC 3	UC 4	UC 5
Accueil	Secrétariat	Hygiène et sécurité	Contention	Matériel médical

• **Connaissez-vous les réalités du métier d'auxiliaire ?**

⇒ **Où le métier s'exerce-t-il ?**

Les auxiliaires travaillent dans les cabinets, cliniques et centres hospitaliers dont les chefs d'entreprise sont des vétérinaires. Dans la plupart des cas, ce sont des entreprises de moins de 10 salariés. Elles répondent aux besoins de toutes les clientèles, vivant en milieu rural comme en milieu urbain.

¹ Remises à niveau complémentaires si nécessaire

⇒ **C'est un métier de service**

- Au service du vétérinaire qui soigne les animaux malades, l'auxiliaire l'accompagne dans certains actes de soins.
- L'auxiliaire est au service des clients, propriétaires des animaux. Il est confronté à la souffrance des animaux. Ceux-ci doivent être accueillis dans le meilleur cadre.
- Enfin, l'hygiène des locaux, l'accueil chaleureux et l'excellente organisation de travail de l'auxiliaire sont des performances attendues par les clients.

⇒ **Quelles sont les principales compétences de l'auxiliaire ?**

L'auxiliaire doit savoir agir dans le domaine de la santé animale. Manipuler les animaux, aider le vétérinaire pour certains actes de la médecine vétérinaire en exécutant les ordres qu'il donne. Procéder à toutes les mesures d'hygiène imposées dans un contexte de soins et une exigence au quotidien.

Des compétences en organisation et en secrétariat répondent à la fonction d'interface de l'auxiliaire entre les clients et le vétérinaire.